



TRANSMISSION REPRISE DE L'EXPLOITATION

3 JOURNÉES THÉMATIQUES DANS LES HAUTES-ALPES

Préparer ma retraite et la transmission de mon exploitation

JEUDI 25 NOVEMBRE 2021

LOCAUX DE LUCEO (PARC DU CHATEAU) -LA ROCHE DE RAME- de 9H A 17H

OU

MARDI 30 NOVEMBRE 2021

A LA CHAMBRE D'AGRICULTURE -GAP- de 9H A 17H

Les thèmes abordés :

- ♦ Quand partir ? Quel sera le montant de ma retraite ? La retraite anticipée : y-ai-je droit ? Le cumul emploi-retraite. La parcelle de subsistance...
- ♦ Comment préparer la cessation et la transmission de mon exploitation agricole ?
- ♦ Quelles démarches réaliser (en individuel ou en société) ? dans quel ordre ?
- ♦ Les obligations réglementaires. Comment transmettre le foncier ?

Intervenants : MSA, juriste, conseiller Installation de la Chambre d'Agriculture 05

Comprendre le parcours et les démarches d'un repreneur pour mieux transmettre

VENDREDI 3 DECEMBRE 2021

A LA CHAMBRE D'AGRICULTURE -GAP- de 14h A 17H

Cette présentation a pour but de mieux comprendre le parcours à l'installation d'un repreneur d'une exploitation agricole et les répercussions que cela induit chez les cédants.

Contenu :

- ♦ Les démarches et les formalités pour la création d'une entreprise agricole sous forme individuelle ou sociétaire :
Le CFE, l'affiliation MSA, les choix fiscaux, le contrôle des structures, les aides annuelles et les principales réglementations intervenant dans l'installation ;
- ♦ Les conditions pour une installation dans le cadre de la DJA :
Le parcours à l'installation : notion de capacité professionnelle agricole, le PPP.
La demande DJA, conditions et engagements.
Quels justificatifs et engagements du cédant ou des associés ?

Intervenant : conseiller Installation de la Chambre d'Agriculture 05

Renseignements et inscriptions : CHAMBRE D'AGRICULTURE installation05@hautes-alpes.chambagri.fr ou 04 92 52 53 34

Inscription obligatoire jusqu'au 23 nov. 2021

Compte-tenu de la situation sanitaire, les gestes barrières seront respectés : distanciation, gel... le masque est **OBLIGATOIRE**. Les repas tirés du sac. Les salles de réunion ne pourront pas être utilisées pour déjeuner (25 & 30 novembre).